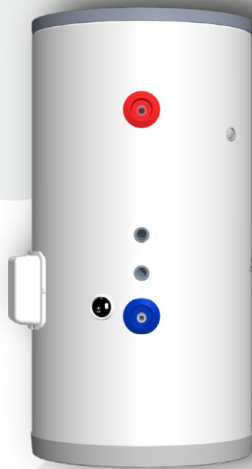


# LCT1 150 à 300

Ballon de stockage d'eau  
chaude sanitaire

150 à 295 litres



**INSTALLATION,  
UTILISATION &  
MAINTENANCE**

Destinée au professionnel, à conserver par  
l'utilisateur pour consultation ultérieure



# MANUEL À CONSERVER, MÊME APRÈS L'INSTALLATION DU PRODUIT.

F

## AVERTISSEMENTS

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir. Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

**Ne pas interposer d'organe de fermeture sur la canalisation reliant le vase d'expansion à l'échangeur interne (RISQUE DE DÉTERIORATION DU CIRCUIT EN CAS DE FERMETURE INVOLONTAIRE).**

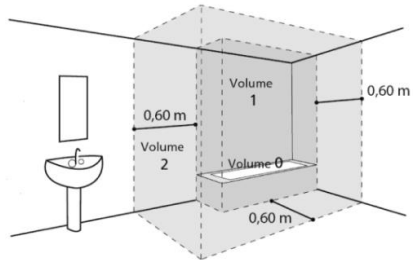


**Avant tout remplissage des circuits, s'assurer que l'appareil n'est pas sous tension.**

## INSTALLATION

**ATTENTION :** Produit lourd à manipuler avec précaution :

- I. Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- II. Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.
- III. Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2. Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2 (voir figure ci-contre).
- IV. Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- V. Se reporter aux figures d'installation du chapitre « INSTALLATION ».
- VI. Cet appareil n'est pas conçu pour être installé au-delà de 3 000 m d'altitude.



Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égoût est nécessaire.

## RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

F

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 0,7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar) - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau. Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.


La pression de service du circuit de l'échangeur thermique ne devra pas dépasser 0,3 MPa (3 bar), sa température ne devra pas être supérieure à 85°C.

Toutes les canalisations neuves devront être obligatoirement nettoyées avant leur raccordement à l'appareil afin de ne pas gêner la libre circulation du fluide dans le réservoir.

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

## RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30 mA).

Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

## ENTRETIEN – MAINTENANCE - DÉPANNAGE

Vidange : Couper l'alimentation électrique et l'eau froide, ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité.

Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger. Se reporter aux schémas de câblage dans le chapitre « INSTALLATION » - « Raccordement électrique ».

L'entretien doit être réalisé uniquement selon les recommandations du constructeur.

La notice d'utilisation de cet appareil est disponible en contactant le service après-vente (coordonnées de fin de notice).

Lors de la mise en place de la bride, il est impératif de changer le joint.

# SOMMAIRE

F

<b>PRÉSENTATION DU PRODUIT</b>	<b>9</b>
<b>1. RECOMMANDATIONS IMPORTANTES</b>	<b>9</b>
1.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ	9
1.2 TRANSPORT ET STOCKAGE	9
<b>2. CONTENU DE L'EMBALLAGE</b>	<b>9</b>
<b>3. DESCRIPTION DU CHAUFFE-EAU</b>	<b>10</b>
<b>4. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11</b>
4.1 EN HIVER (CHAUDIÈRE EN MARCHÉ)	11
4.2 EN ÉTÉ OU DEMI SAISON (CHAUDIÈRE À L'ARRÊT)	11
<b>5. CONFIGURATION POSSIBLE</b>	<b>11</b>
<b>6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</b>	<b>11</b>
<b>7. DIMENSIONS / STRUCTURE</b>	<b>12</b>
<b>8. ACCESSOIRES (NON FOURNIS)</b>	<b>12</b>
<b>INSTALLATION</b>	<b>13</b>
<b>1. SCHÉMA DE PRINCIPE D'UNE INSTALLATION</b>	<b>13</b>
<b>2. DÉBALLAGE</b>	<b>13</b>
<b>3. MANUTENTION</b>	<b>14</b>
<b>4. MISE EN PLACE DU PRODUIT</b>	<b>14</b>
4.1 PRÉCONISATIONS	14
4.2 INSTALLATION	16
<b>5. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE</b>	<b>18</b>
5.1 RACCORDEMENT CIRCUIT PRIMAIRE	18
5.2 RACCORDEMENT EAU FROIDE	20
5.3 RACCORDEMENT EAU CHAUDE	21
<b>6. REMPLISSAGE DU PRÉPARATEUR</b>	<b>22</b>
6.1 REMPLIR IMPÉRATIVEMENT LE CIRCUIT SECONDAIRE	22
6.2 REMPLIR LE CIRCUIT PRIMAIRE (CIRCUIT CHAUFFAGE)	22
<b>7. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE</b>	<b>23</b>
7.1 PRÉCONISATION/CONSIGNES DE SÉCURITÉ	23
7.2 CÂBLAGE EN PECS VERTICAL SUR SOCLE (SANS KIT ÉLECTRIQUE)	24
7.3 CÂBLAGE EN PECS VERTICAL SUR SOCLE (AVEC KIT ÉLECTRIQUE CABLE EN MONOPHASÉ)	25
7.4 CÂBLAGE EN PECS VERTICAL SUR SOCLE (AVEC KIT ÉLECTRIQUE CABLE EN TRIPHASÉ)	26
<b>8. MISE EN SERVICE</b>	<b>26</b>
<b>UTILISATION</b>	<b>27</b>
<b>1. FONCTIONNEMENT EN HIVER</b>	<b>27</b>

<b>2. FONCTIONNEMENT EN ÉTÉ ET EN ½ SAISON</b>	27
<b>3. BASCULEMENT HIVER/ÉTÉ</b>	27
<b>ENTRETIEN, MAINTENANCE ET DÉPANNAGE</b>	<b>28</b>
<b>1. CONSEILS A L'UTILISATEUR</b>	28
<b>2. ENTRETIEN</b>	28
<b>3. OUVERTURE DU PRODUIT</b>	29
3.1 ACCÈS AU COMPARTIMENT REGULATION	29
3.2 ACCÈS A LA BRIDE SUPÉRIEURE	29
<b>4. DÉPANNAGE</b>	30
<b>5. SERVICE APRÈS-VENTE</b>	32
<b>GARANTIE</b>	<b>33</b>
<b>1. CHAMPS D'APPLICATION DE LA GARANTIE</b>	33
<b>2. CONDITIONS DE GARANTIE</b>	34

## GLOSSAIRE DES PICTOGRAMMES UTILISÉS

---



Panneau Attention :

Indique les procédures présentant un risque (en cours d'installation, de manipulation ou de modification)



Mémo :

Signale les remarques d'ordre général

# PRÉSENTATION DU PRODUIT

## 1. RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

### 1.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les travaux d'installation et de service sur les Préparateurs Eau Chaude Sanitaire (PECS) peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

Afin de vous « **garantir une parfaite installation** » dans les règles de l'art, et d'optimiser ainsi les performances de votre appareil, nous vous invitons à lire attentivement les instructions portées sur cette notice que vous devez conserver au même titre que le bon de garantie.

Les chauffe-eaux doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

### 1.2 TRANSPORT ET STOCKAGE

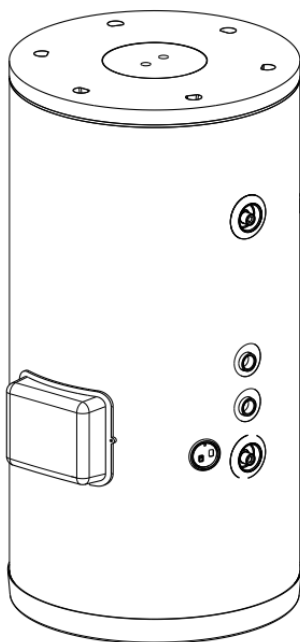


**Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau.**

**Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.**

**Il est formellement interdit de gerber ce produit.**

## 2. CONTENU DE L'EMBALLAGE

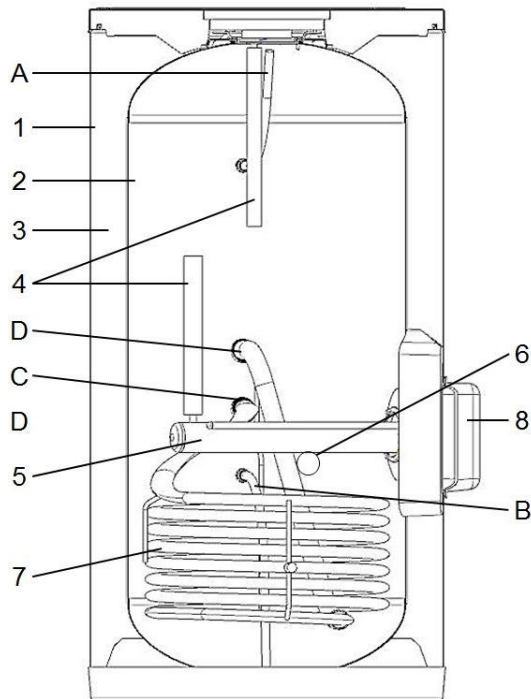


1 Notice



1 Sachet contenant un raccord diélectrique avec 2 joints à installer sur le piquage eau chaude

### 3. DESCRIPTION DU CHAUFFE-EAU



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
A	Sortie eau chaude	1	Jaquette extérieure peinte
B	Entrée eau froide	2	Revêtement intérieur émail
C	Entrée échangeur Ø F1"	3	Isolation par mousse de polyuréthane
D	Sortie échangeur Ø F1"	4	Anode magnésium
		5	Appoint électrique (non fourni d'origine)
		6	Logement pour sonde externe chaudière
		7	Echangeur interne
		8	Capot de protection

## 4. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

### 4.1 EN HIVER (CHAUDIÈRE EN MARCHÉ)

Votre chaudière fonctionne et assure la chauffe de l'eau sanitaire par la circulation d'un fluide chaud à l'intérieur d'un échangeur.

### 4.2 EN ÉTÉ OU DEMI SAISON (CHAUDIÈRE À L'ARRÊT)



#### Pour fonctionnement avec un kit électrique (non fourni d'origine)

Votre chaudière est à l'arrêt. La chauffe est assurée par la mise sous tension de la résistance électrique. Le thermostat interrompt l'alimentation électrique lorsque la température de l'eau atteint 65°C.

## 5. CONFIGURATION POSSIBLE

Il existe 3 configurations électriques :

- PECS équipé d'un aquastat uniquement (sans appoint électrique). De série sur tous les modèles.
- PECS équipé d'un kit électrique branché en monophasé
- PECS équipé d'un kit électrique branché en triphasé

## 6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité (L)	Pression primaire max. (bar)	Puissance échangeur kW*	Débit horaire Litres**	Débit en 10 min.	Temps de préchauffage min. (delta T)		Consommation d'entretien kWh/24 h***
					55 °C	30 °C	
150	10	30	740	244	29	12	1,16
200	10	43,2	1064	326	28	12	1,31
295	10	49	1230	489	38	15	1,64

\* Puissance nominale donnée en kW pour un débit primaire de 2 m<sup>3</sup>/h à 90 °C et un secondaire à 45 °C (delta T = 35 °C).

\*\* Débit maxi de la première heure en tenant compte d'un stockage à 60 °C dans le réservoir.

\*\*\* Consommation d'entretien en kWh par 24 heures pour un stockage à 65 °C et une ambiance de 20 °C.



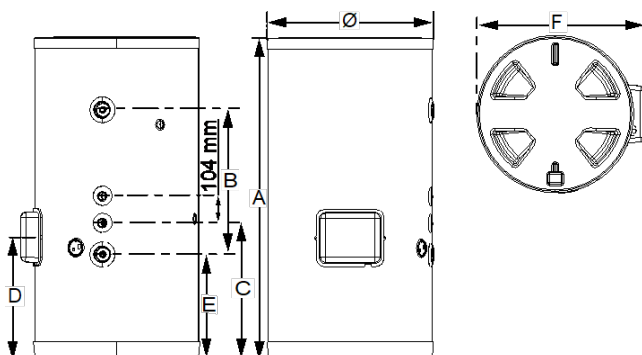
#### Caractéristiques techniques observées conformes à la norme : EN 60335

Ces valeurs peuvent varier en fonction de la saison et des températures de l'eau froide et de celle du local de chaufferie et ceci sans recyclage.

## 7. DIMENSIONS / STRUCTURE

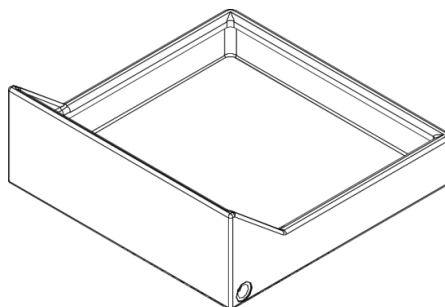
Capacité (L)	Dimensions								Poids à vide
	Ø	A	B	C	D	E	F	G	
150	634	990	393	438	355	316	690	-	55
200	634	1245	559	526	480	405	690	-	70
295	634	1740	1013	570	522	448	690	-	100

Raccordements hydrauliques : Circuit primaire Ø1" F, Circuit secondaire Ø 3/4" M



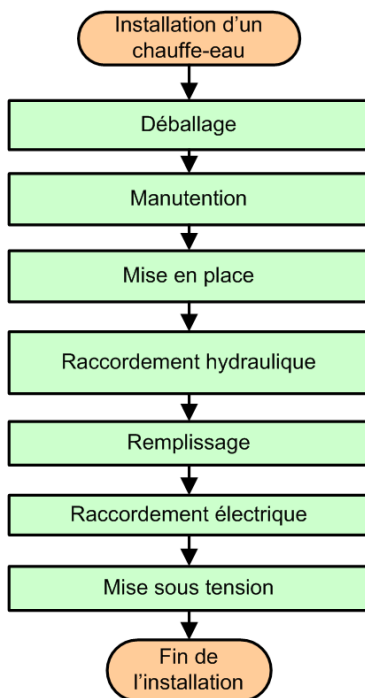
## 8. ACCESSOIRES (NON FOURNIS)

Bac de rétention



# INSTALLATION

## 1. SCHÉMA DE PRINCIPE D'UNE INSTALLATION



Le raccordement électrique et la mise sous tension sont fonction de la configuration du chauffe-eau, voir le chapitre « Raccordement électrique ».

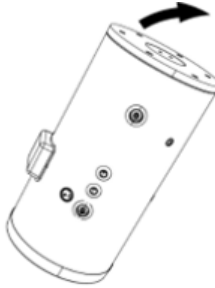
## 2. DÉBALLAGE



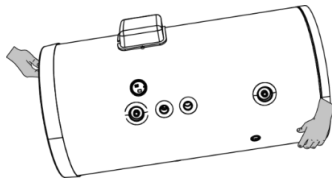
Respecter les recommandations de déballage figurant sur l'emballage du chauffe-eau. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un déballage du produit non conforme à nos préconisations.

### 3. MANUTENTION

Le produit intègre plusieurs poignées afin de faciliter la manutention jusqu'au lieu d'installation.  
Basculer le produit en arrière, pour la manutention avec un diable par exemple.



Pour transporter le chauffe-eau jusqu'au lieu d'installation utiliser les poignées inférieures et les poignées supérieures.



**Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du préparateur.**

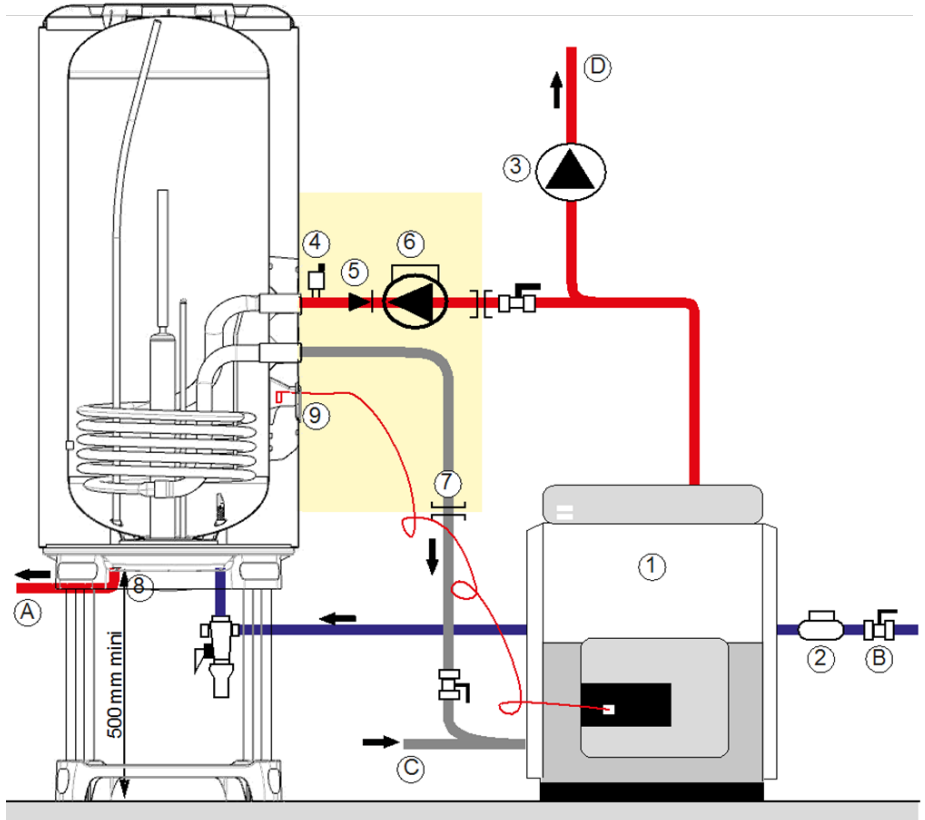
## 4. MISE EN PLACE DU PRODUIT

### 4.1 PRÉCONISATIONS

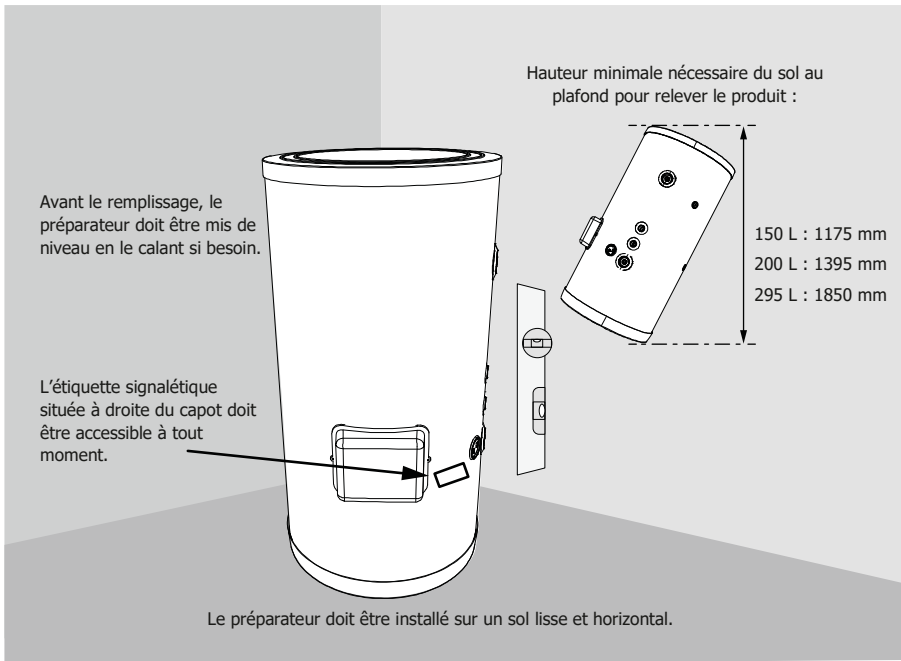


**Installer obligatoirement un bac de rétention d'eau sous le préparateur lorsque celui-ci est positionné au-dessus de locaux habités.**

Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire en sortie de groupe de sécurité.



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
A	Sortie eau chaude sanitaire	1	Chaudière
B	Arrivée eau froide sanitaire	2	Réducteur de pression
C	Retour circuit chauffage	3	Pompe chauffage
D	Départ circuit chauffage	4	Purgeur automatique
		5	Clapet anti-retour
		6	Pompe de charge
		7	Raccordement par flexible
		8	Aquastat inverseur commande pompe de charge (7) et pompe chauffage
		9	Sonde externe chaudière



Le lieu d'installation devra être conforme à l'indice de protection IP X1B, en accord avec les exigences de la NFC 15-100.



**Respecter un espace de 500 mm en face de l'équipement électrique et de 300 mm en face de l'équipement hydraulique, afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.**

Le plancher doit tenir une charge de 400 kg minimum (surface sous le chauffe-eau).



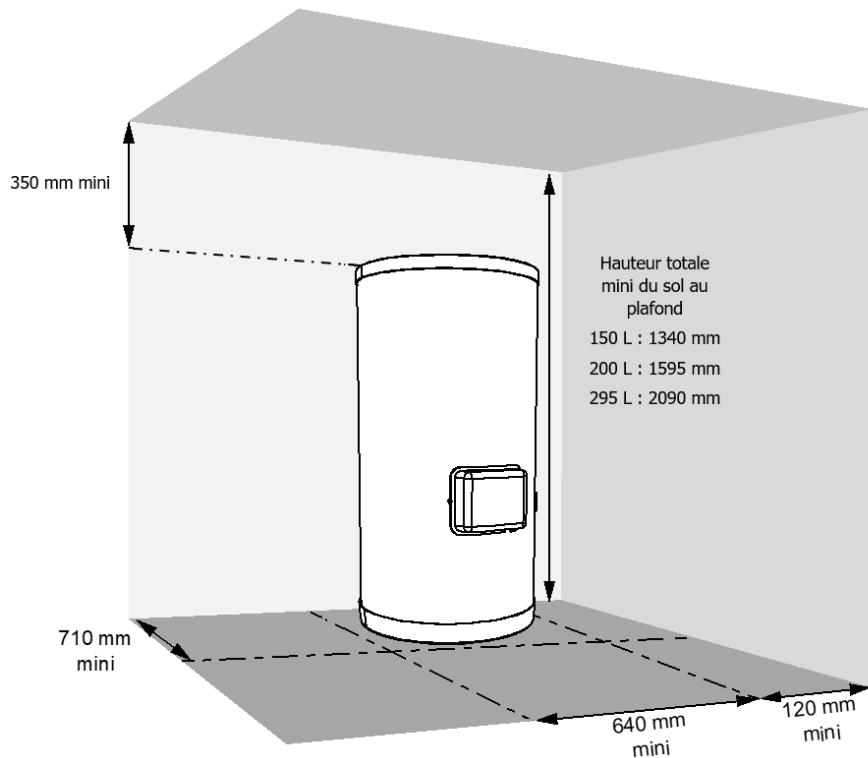
**Le non-respect des préconisations d'installation peut engendrer des contre-performances du système.**

## 4.2 INSTALLATION

- ✓ **Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.**
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10 °C toute l'année.

Exemples de locaux :

- Garage
- Buanderie
- Pièce semi-enterrée



**Le visuel du chauffe-eau de la figure ci-dessus est non contractuel.**

## 5. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Toutes les canalisations neuves devront être obligatoirement nettoyées avant leur raccordement à l'appareil afin de ne pas gêner la libre circulation du fluide dans le réservoir.



Pour le circuit secondaire (entrée eau froide / sortie eau chaude), chaque tubulure est en acier avec l'extrémité fileté au pas du gaz Ø 20/27 (3/4"). Pour le circuit primaire (circuit chauffage), chaque tubulure est taraudée au pas du gaz 1".

Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matériau de synthèse (PER par exemple), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est impérative. Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.



Il est recommandé de prendre connaissance des avertissements en début du document.

L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge. Elles sont filetées au pas gaz diam. 20/27 (3/4").

Pour les régions où l'eau est très calcaire (Th>20°F), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°F. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

### 5.1 RACCORDEMENT CIRCUIT PRIMAIRE



Protéger contre les excès de pression dus à la dilatation de l'eau lors de la chauffe par une soupape 0,3MPa (3 bar), ou par un vase d'expansion du type ouvert (à la pression atmosphérique) ou par un vase à membrane du type fermé. La pression de service du circuit ne devra pas dépasser 0,3MPa (3 bar), sa température ne devra pas être supérieure à 85°C. Dans le cas du raccordement à des capteurs solaires il faut réaliser un mélange avec glycol pour la protection antigel et anticorrosion : type « TYFOCOR L ». Dans le cas d'une installation avec vanne d'arrêt en entrée et sortie de l'échangeur, ne jamais fermer les deux vannes simultanément afin d'éviter tout risque d'éclatement de l'échangeur.

#### Préparation du circuit

Pour toute installation (neuve ou rénovation), un nettoyage minutieux des conduites du réseau d'eau doit être opéré. Ce nettoyage préalable à la mise en service a pour but l'élimination des germes et résidus à l'origine de la formation de dépôts. En particulier, dans une installation neuve, les résidus de graisses, de métal oxydé ou encore les micro-dépôts de cuivre nécessitent un retrait. Quant aux installations en rénovation, le nettoyage est destiné à supprimer les boues et les produits de corrosion formés lors de la période de fonctionnement précédente.

Il existe deux types de nettoyage/désembouage : une approche « coup de poing » réalisée en quelques heures et une approche plus progressive qui peut prendre plusieurs semaines. Dans le premier cas, il est impératif d'effectuer ce nettoyage avant le raccordement de la nouvelle chaudière, dans le second cas, la mise en place d'un filtre sur le retour de la chaudière permettra de capter les dépôts décollés.

Le nettoyage précédant la mise en service de l'installation contribue à améliorer le rendement de l'installation, à réduire la consommation énergétique et à lutter contre les phénomènes d'entartrage et de corrosion. Cette opération nécessite l'intervention d'un professionnel (traitement d'eau).

#### Qualité de l'eau

Les caractéristiques de l'eau du circuit primaire utilisée dès la mise en service, et pour la durée de vie des chaudières seront conformes aux valeurs suivantes :

Lors du remplissage d'une installation neuve, ou lorsque celle-ci a été complètement vidangée, l'eau de remplissage doit être conforme aux caractéristiques suivantes : TH < 10°F.

Un apport important d'eau brute entraînerait des dépôts importants de tartre pouvant provoquer des surchauffes et par suite des ruptures. L'eau d'appoint doit faire l'objet d'une surveillance particulière. La présence d'un compteur

d'eau est obligatoire : le volume total de l'ensemble de l'eau introduite dans l'installation (remplissage + appoint) ne doit pas dépasser le triple de la capacité en eau de l'installation de chauffage. En outre, l'eau d'appoint doit correspondre au paramètre suivant :  $TH < 1^\circ\text{F}$ .

En cas de non-respect de ces consignes (somme de l'eau de remplissage et de l'eau d'appoint supérieure au triple de la capacité en eau de l'installation de chauffage), un nettoyage complet (désembouage et détartrage) est nécessaire.

### Protection de l'installation contre l'entartrage

Afin de protéger l'installation, des précautions complémentaires sont nécessaires :

- Lorsqu'un adoucisseur est présent sur l'installation, un contrôle de l'équipement conforme aux préconisations du fabricant est requis afin de vérifier qu'il ne rejette pas dans le réseau une eau riche en chlorures : la concentration en chlorures doit toujours rester inférieure à 50 mg/litre.
- Lorsque l'eau du réseau ne présente pas les qualités souhaitées (ex : dureté élevée), un traitement est requis. Ce traitement doit s'opérer sur l'eau de remplissage comme à tout nouveau remplissage ou appoint ultérieur. Un suivi périodique de la qualité d'eau conforme aux préconisations du fournisseur de traitement d'eau est nécessaire.
- Pour éviter la concentration des dépôts de tartre (notamment sur les surfaces d'échange), la mise en service de l'installation doit être progressive, en débutant par un fonctionnement à puissance mini et en assurant au minimum le débit d'eau nominal de l'installation avant la mise en marche du brûleur.
- Lors de travaux sur l'installation, une vidange complète est à proscrire et seules les sections requises du circuit sont à vidanger.

### Protection de l'installation contre la corrosion

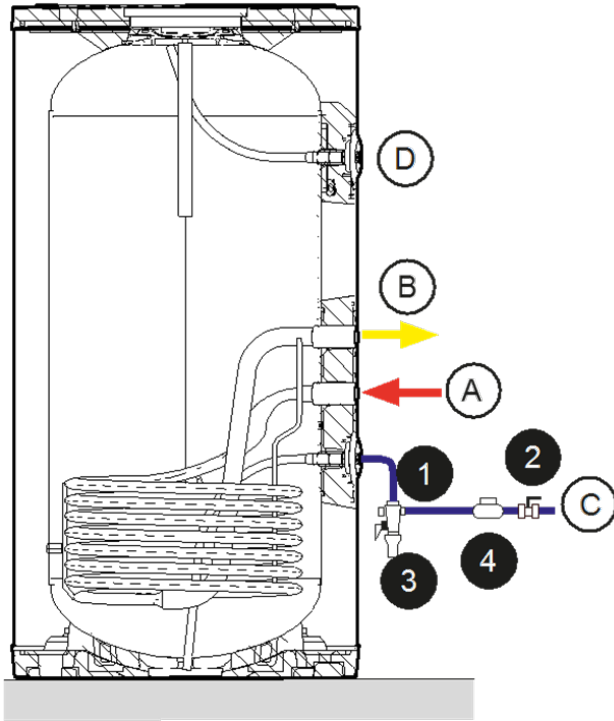
Le phénomène de corrosion qui peut toucher les matériaux utilisés dans les chaudières et autres équipements d'installations de chauffage est directement lié à la présence d'oxygène dans l'eau de chauffage. L'oxygène dissous qui pénètre dans l'installation lors du premier remplissage réagit avec les matériaux de l'installation et disparaît ainsi rapidement.

Sans renouvellement d'oxygène via des apports d'eau importants, l'installation ne subit aucun dommage. Cependant, il est important de respecter les règles de dimensionnement et de fonctionnement de l'installation visant à empêcher toute pénétration continue d'oxygène dans l'eau de chauffage. Si ce point est respecté, l'eau du circuit présente les caractéristiques nécessaires à la pérennité de l'installation :  $8,2 < \text{pH} < 9,5$  et concentration en oxygène dissous  $< 0,1$  mg/litre.

Dans le cas où des risques d'entrée d'oxygène existent, il faut prendre des mesures de protection supplémentaires. Nous conseillons de faire appel aux sociétés spécialisées sur les questions de traitement d'eau ; elles seront à même de proposer :

- Le traitement approprié en fonction des caractéristiques de l'installation.
- Un contrat de suivi et de garantie de résultat.

Dans le cas d'installation pour lesquelles l'eau se trouve en contact avec des matériaux hétérogènes, par exemple, en présence de cuivre, d'aluminium, un traitement approprié est recommandé pour assurer la pérennité de l'installation.



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
A	Entrée échangeur Ø F1"	1	Groupe de sécurité EN 1487
B	Sortie échangeur Ø F1"	2	Vanne d'arrêt
C	Entrée eau froide	3	Siphon d'évacuation
D	Sortie eau chaude	4	Réducteur de pression éventuel

## 5.2 RACCORDEMENT EAU FROIDE

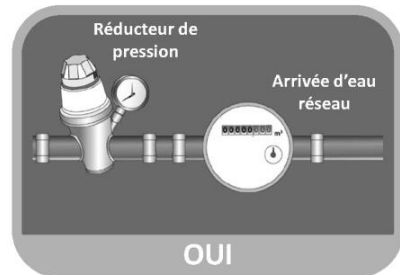
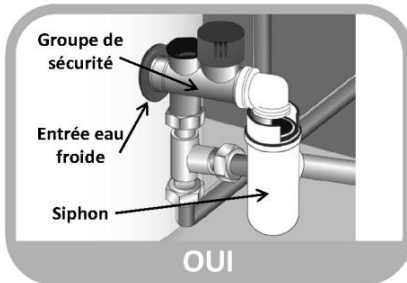
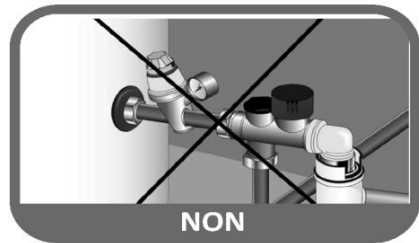
Avant de procéder au raccordement hydraulique, vérifier que les canalisations du réseau sont propres.

L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni), neuf, portant le marquage NF (norme NF EN 1487) raccordé directement sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, il doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité (voir schéma page précédente).

L'évacuation du groupe de sécurité doit être raccordée aux eaux usées en écoulement libre, via un siphon. Elle doit être installée dans un environnement maintenu hors gel.

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale (en amont du groupe de sécurité). Une pression de 0,3 à 0,4 MPa (3 à 4 bar) est recommandée.



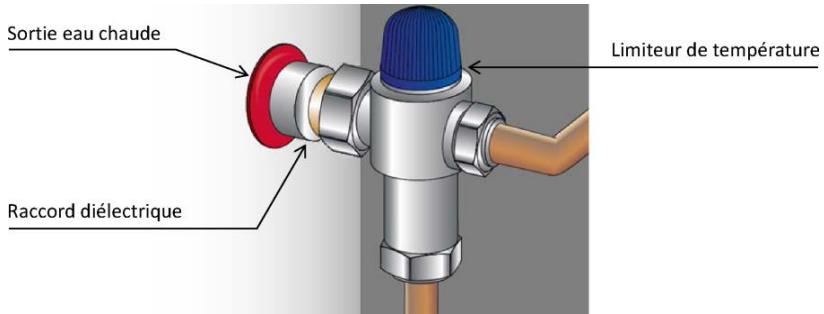
### 5.3 RACCORDEMENT EAU CHAUDE

La réglementation française impose, dans les pièces destinées à la toilette, une température maximale de l'eau chaude sanitaire à 50 °C maximum aux points de puisage. Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.



Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : PER, multicouche...), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie du chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

Veiller à ne pas serrer plus que nécessaire le raccord diélectrique lors de son installation sur le produit.



## 6. REMPLISSAGE DU PRÉPARATEUR

### 6.1 REMPLIR IMPÉRATIVEMENT LE CIRCUIT SECONDAIRE

- I. Ouvrir un robinet situé sur la canalisation de l'eau chaude
- II. Ouvrir un robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer au préalable que la vidange de l'appareil n'est pas en position ouverte)
- III. Lorsque l'eau s'écoule au robinet d'eau chaude, votre réservoir est plein d'eau. Laisser quelques minutes le robinet ouvert afin de procéder au rinçage du ballon.
- IV. Fermer le robinet d'eau chaude.
- V. Vérifier l'étanchéité des raccords, ainsi que celle de la bride dotée d'écrous, resserrer si nécessaire.
- VI. Pour un appareil doté d'une résistance électrique (kit électrique en option), une mise en chauffe de 30 mn est conseillée, elle permet de vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité (\*), ainsi que l'étanchéité de l'ensemble de votre installation.

(\*) En chauffe, un goutte à goutte au groupe de sécurité est normal après 15 à 30 minutes de fonctionnement.

### 6.2 REMPLIR LE CIRCUIT PRIMAIRE (CIRCUIT CHAUFFAGE)

- I. Ouvrir le robinet d'eau de ville, dévisser le purgeur d'air afin d'évacuer l'air introduit par l'opération de remplissage.
- II. Pour une installation équipée d'une pompe de charge, la mettre en marche quelques instants afin d'accélérer l'opération de dégazage.
- III. Vérifier que le circuit est plein d'eau, soit par le contrôle du niveau de l'eau contenue dans le vase ouvert, soit en ouvrant le purgeur situé au point haut de l'installation.

## 7. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



**Il est recommandé de prendre connaissance des avertissements en début du document.**

### 7.1 PRÉCONISATION/CONSIGNES DE SÉCURITÉ




**Le préparateur ne peut être mis sous tension qu'après son remplissage en eau, se reporter au chapitre « Remplissage du préparateur » et « Mise en service ». Le préparateur doit être alimenté électriquement de façon permanente.**

Le raccordement électrique doit être effectué, hors tension, par un professionnel qualifié.

Le préparateur doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230 V monophasé 50 Hz ou 400 V triphasé 50 Hz.

Nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et disposent par conséquent de toutes les conditions de sécurité. Le raccordement électrique doit être conforme aux normes d'installation NFC 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau est installé. L'installation doit comporter :

- Un disjoncteur 16 A omnipolaire (courbe C minimum) avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Une liaison en câbles rigides 3 x 2,5 mm<sup>2</sup> (phase, neutre, terre) en monophasé ou 4 x 2,5 mm<sup>2</sup> (trois phases + terre) en triphasé. Le conducteur de terre sera repéré vert/jaune. Pour la sécurité, son raccordement est obligatoire sur la borne de terre .
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30 mA.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. Le non-respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.

Pour l'installation des kits, se reporter aux notices jointes dans chaque emballage (kit électrique, kit pompe).

Pour les raccordements électriques des kits, se reporter aux schémas ci-dessous.

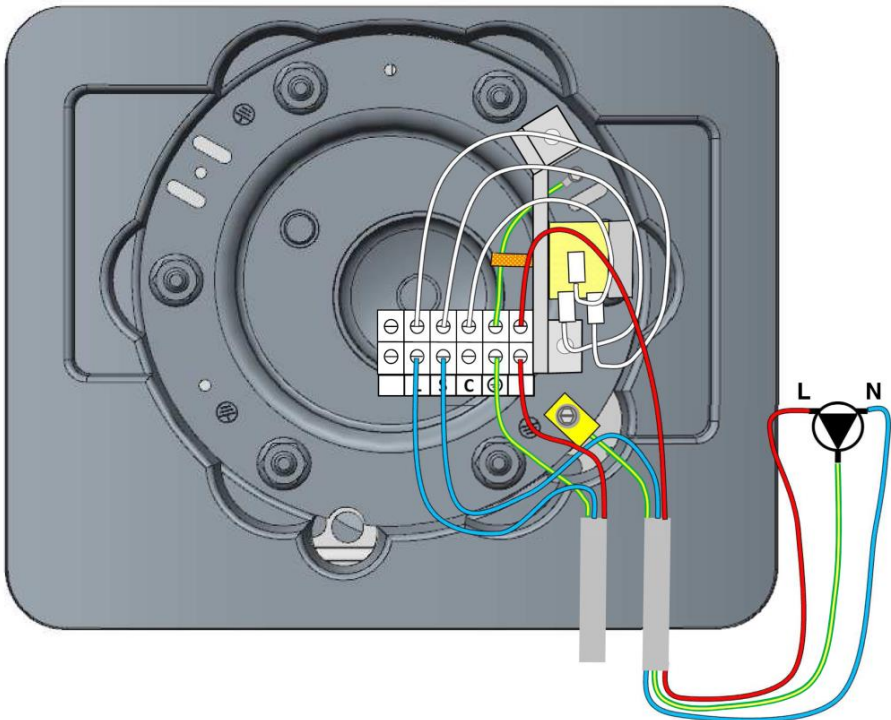
Les kits électriques (en option) proposés sont :

- Pour produits verticaux muraux : Kit électrique stéatite 2 400 W tous courants
- Pour produits verticaux sur socle 150 L et 200 L : Kit électrique stéatite 2 400 W tous courants
- Pour produit vertical sur socle 300 L : Kit électrique stéatite 3 000 W tous courants

Les kits électriques (en option) comprennent :

- Une résistance électrique stéatite tous courants pré-câblée en monophasé (phase / neutre + terre) ; elle peut être raccordée en triphasé 400 V (3 phases + terre). Respecter le schéma de raccordement, voir la **section 7 - Raccordement électrique**.
- Un thermostat tripolaire (régulation et sécurité).
- Un capot équipé d'un interrupteur.

## 7.2 CÂBLAGE EN PECS VERTICAL SUR SOCLE (SANS KIT ÉLECTRIQUE)

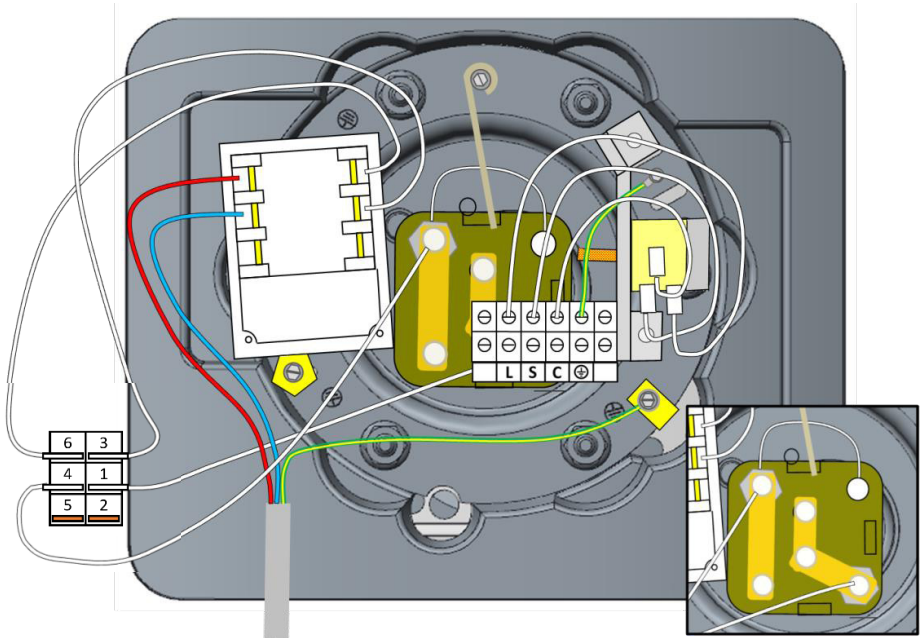


Signification des bornes de raccordement pour commande circulateur :

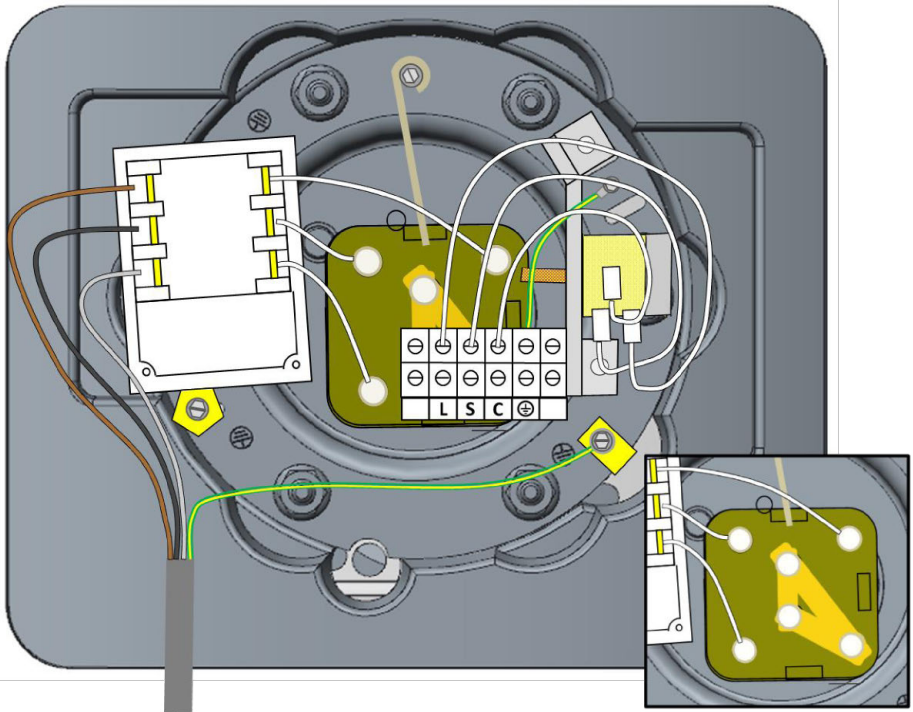
L : Phase      S : Sanitaire      C : Chauffage

### 7.3 CÂBLAGE EN PECS VERTICAL SUR SOCLE (AVEC KIT ÉLECTRIQUE CÂBLE EN MONOPHASÉ)

F



## 7.4 CÂBLAGE EN PECS VERTICAL SUR SOCLE (AVEC KIT ÉLECTRIQUE CÂBLE EN TRIPHASÉ)



## 8. MISE EN SERVICE



**Avant tout remplissage des circuits, s'assurer que l'appareil n'est pas sous tension.**



Lors de la première mise sous tension du kit électrique, une fumée et une odeur peuvent se dégager de l'élément chauffant. Ce phénomène est normal et disparaît au bout de quelques minutes.

Le chauffe-eau est en service dès sa mise sous tension.

# UTILISATION

---

## 1. FONCTIONNEMENT EN HIVER

Sans kit électrique : l'eau sanitaire est chauffée par le circuit primaire (échange thermique).

Avec l'aquastat : l'aquastat inverseur pilote la mise en marche de la pompe de charge et autorise la circulation du fluide primaire ; il peut être raccordé à la pompe du circuit de chauffage.

15 à 30 minutes plus tard, l'eau doit s'écouler en goutte à goutte par l'orifice du groupe de sécurité. Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe (2 à 3% de la capacité du réservoir).

Le fonctionnement en hiver impose la coupure de l'alimentation électrique de la résistance (si vous possédez un kit câblé en monophasé, via l'interrupteur prévu à cet effet).

## 2. FONCTIONNEMENT EN ÉTÉ ET EN 1/2 SAISON

Si vous possédez un kit électrique, la chaudière étant coupée, l'eau chaude sanitaire sera produite par la résistance électrique.

Couper l'alimentation électrique reliant le thermostat de commande pompe.

Basculer l'interrupteur du tableau électrique alimentant le thermostat connecté à la résistance électrique.

Appuyer sur l'interrupteur « été-hiver » situé sur le capot électrique du préparateur.

15 à 30 minutes plus tard, l'eau doit s'écouler en goutte à goutte par l'orifice du groupe de sécurité.

Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe (2 à 3 % de la capacité du réservoir).

Si vous ne possédez pas un kit électrique, l'eau chaude sanitaire sera produite par le circuit primaire (échange thermique) idem hiver.

## 3. BASCULEMENT HIVER/ÉTÉ



**Bien respecter les indications décrites en amont, c'est-à-dire en interrompant la circulation du fluide primaire par la fermeture de la vanne située sur le circuit.**

# ENTRETIEN, MAINTENANCE ET DÉPANNAGE

## 1. CONSEILS A L'UTILISATEUR

Dans le cas d'une absence prolongée et notamment en hiver, vidanger votre appareil en suivant cette procédure :

I. Couper l'alimentation électrique.



II. Fermer l'arrivée d'eau froide.



III. Ouvrir un robinet d'eau chaude.

IV. Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.

En cas d'anomalie, absence d'eau chaude, dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique (en été) et prévenir votre installateur.

## 2. ENTRETIEN

Afin de maintenir les performances de votre chauffe-eau, il est conseillé d'effectuer un entretien régulier.

Par l'UTILISATEUR :

Quoi	Quand	Comment
Le groupe de sécurité	1 à 2 fois par mois	Manœuvrer la soupape de sécurité. Vérifier qu'un écoulement correct s'effectue.
Etat général	1 fois par mois	Vérifier l'état général de votre appareil : pas de fuite d'eau au niveau des raccords...



**L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du capot électrique ainsi que du capot supérieur.**

Par le PROFESSIONNEL :

Quoi	Quand	Comment
La connectique électrique	1 fois par an	Vérifier qu'aucun fil n'est desserré sur les câblages internes et externes et que tous les connecteurs sont en place.
L'appoint électrique	1 fois par an	Vérifier le bon fonctionnement de l'appoint électrique par une mesure de puissance.
L'entartrage	Tous les 2 ans	Si l'eau d'alimentation du chauffe-eau est entartrante, effectuer un détartrage.
La protection anti corrosion	Tous les 2 ans	Contrôler l'anode magnésium et la remplacer si besoin.



**Dans le cas des produits muraux, l'anode magnésium étant montée sur l'appoint électrique, son remplacement nécessite de vidanger le chauffe-eau.**

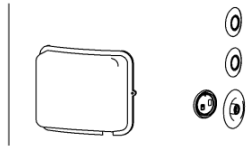
### 3. OUVERTURE DU PRODUIT

#### 3.1 ACCÈS AU COMPARTIMENT REGULATION

- I. Retirer les vis maintenant le capot électrique
- II. Retirer le capot électrique et le poser de façon à ne pas gêner les interventions sur le chauffe-eau.



Lors de la manipulation du capot, faire attention au câble.

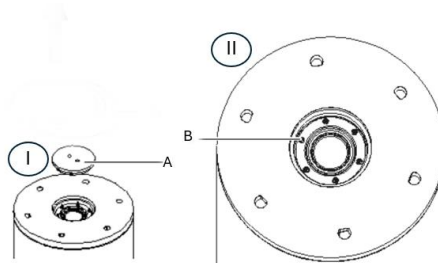


#### 3.2 ACCÈS A LA BRIDE SUPÉRIEURE

- I. Retirer la protection.
- II. Desserrer les 6 écrous M8 fixant la bride.
- III. Soulever la bride.
- IV. Note : Les opérations suivantes sont à effectuer lors du remplacement de l'anode magnésium ;Retirer la tige filetée de la bride en la dévissant.
- V. Mettre en place une nouvelle anode de magnésium en la vissant sur la bride.



Lors de la mise en place de la bride, il est impératif de changer le joint.



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
A	Protection	B	Bride

## 4. DÉPANNAGE

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.



**Les opérations de dépannage doivent être réalisées exclusivement par un professionnel.**

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Plus de chauffe Pas d'eau chaude	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : fusible, câblage...	Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation Vérifier les paramètres de l'installation (voir les pages de fonctionnement)
Eau insuffisamment chaude.	L'alimentation principale du chauffe-eau n'est pas permanente.	Vérifier que l'alimentation de l'appareil soit bien permanente. Vérifier l'absence de retour d'eau froide sur le circuit d'eau chaude, (possible mitigeur défectueux).
	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Régler la température de consigne plus haute.
	Élément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifier la résistance de la bougie sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau. Vérifier le thermostat de sécurité.
Quantité d'eau chaude insuffisante	Sous dimensionnement du chauffe-eau	
Peu de débit au robinet d'eau chaude.	Filtre du groupe de sécurité encrassé.	Nettoyer le filtre
	Chauffe-eau entartré.	Détartrer le chauffe-eau.
Perte d'eau en continu au groupe de sécurité hors période de chauffe	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacer le groupe de sécurité
	Pression de réseau trop élevée	Vérifier que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 0,5 MPa (5 bar), sinon, installer un réducteur de pression réglé à 0,3 MPa (3 bar) au départ de la distribution générale d'eau.
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.	Réarmer la sécurité du thermostat au niveau de la résistante
	Thermostat électrique défectueux	Remplacer le thermostat
	Résistance défectueuse.	Remplacer la résistance

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Odeur.	Absence de siphon sur le groupe de sécurité ou à l'évacuation des condensats	Installer un siphon
	Pas d'eau dans le siphon du groupe de sécurité	Remplir le siphon
Dégagement de vapeur au soutirage	Appoint électrique alimenté en permanence	Couper l'alimentation électrique et prévenir l'installateur.





Après l'entretien ou le dépannage, procéder à la vérification du bon fonctionnement du chauffe-eau.

## 5. SERVICE APRÈS-VENTE



**Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine constructeur. Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.**

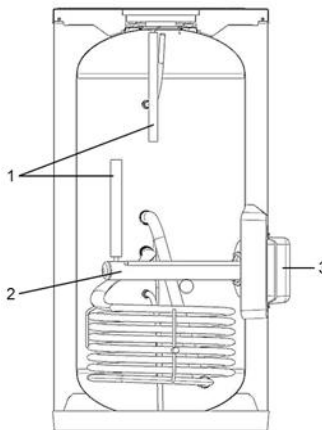
Pour toute commande auprès d'un distributeur de la marque, préciser le type exact du chauffe-eau et son numéro de série relevés sur la plaque signalétique située au-dessus de la sortie eau chaude. L'adresse du service après-vente est rappelée au dos de cette notice.

   	MARQUE	← Marque commerciale
	Code : AAAAAA / AAAAAA	← Code commercial
	BBBBBB	← Modèle
	CCCCCC	← Nom commercial
	N/S : DDDDDDDD	← Numéro de série
	0,6MPa / maxi	
	250L MADE IN France	
	UF : EEEEE	← Numéro constructeur



**L'appareil doit être mis hors tension avant d'intervenir sur le produit.**

Les pièces détachées peuvent être commandées par le professionnel directement sur le Portail de Services accessible sur le site Internet de la marque.



Rep.	Désignation	Rep.	Désignation	Rep.	Désignation
1	Anode magnésium	2	Appoint électrique	3	Capot électrique

# GARANTIE

## 1. CHAMPS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

- **Des conditions d'environnement anormales :**
  - Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
  - Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
  - Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
  - Eau présentant un Th < 8 °f.
  - Pression d'eau supérieure à 0,5 MPa (5 bar).
  - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).
  - Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.
- **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**
  - Groupe de sécurité déporté ou rendu inopérant (réducteur de pression, clapet anti-retour ou vanne, ..., placés en amont du groupe de sécurité).
  - Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage...
  - Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
  - Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non-respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
  - Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
  - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
  - Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
  - Installation d'une boucle sanitaire.
- **Un entretien défectueux :**
  - Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
  - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
  - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.
  - Non-respect des conditions d'entretien de l'anode magnésium.



**Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.**

## 2. CONDITIONS DE GARANTIE

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques. Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.



**Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.**

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

**La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.**

**Procédez alors au remplacement de la pièce défectueuse.**

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation de nos produits est assurée pendant une période de 7 années à compter de la date de fabrication de ces derniers.

Pour les régions où l'eau est très calcaire, l'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement (la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f).

Les normes ou habitudes d'installation nationales ne peuvent en aucun cas prévaloir sur les règles élémentaires de sécurité repérées IMPORTANT dans cette notice

### GARANTIE :

Chauffe-eau (cuve, corps de chauffe) : 5 ans.

Parties électriques et équipements amovibles : 2 ans

### FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareil électriques et électroniques équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez-vous au service local de collecte.
- Ne pas jeter votre appareil avec les ordures ménagères mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.



### Déclaration de conformité :

Cet appareil est conforme aux directives suivantes :

- 2014/35/UE concernant la basse tension
- 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique
- 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC concernant l'Ecoconception
- 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS



FR

**Cet appareil  
se recycle**

REPRISE  
À LA LIVRAISON



OU

À DÉPOSER  
EN MAGASIN



OU

À DÉPOSER  
EN DÉCHÈTERIE



FR



Points de collecte sur [www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)  
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

## **ACV France**

ZAC Du Bois Chevrier  
122 Rue pasteur  
69780 Toussieu

france.service@acv.com  
www.acv.com

**700U07271850 B - NOTICE ACV PECS**  
Imp. Signatures Graphiques - F-68360 Soutz